

Présentation

Le centre SELFEE-Sorbonne propose deux niveaux : DELF B2 et DALF C1.

Le **DELF** (Diplôme d'Études en langue française) et le **DALF** (Diplôme approfondi en langue française) sont les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Education nationale, pour certifier les compétences en langue française des candidats étrangers. Ils sont valables à vie et reconnus à l'international.

Qui passe le DELF B2 et le DALF C1 ?

Le DELF B2 tout public et le DALF C1 sont destinés aux adultes et grands adolescents, étrangers ou Français à partir de 16 ans.

Attention, les candidats de nationalité française ne peuvent pas se présenter aux examens, à l'exception:

- des Français originaires d'un pays non françophone,
- des Français non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

En fonction de votre niveau, vous pouvez vous présenter librement à l'examen de votre choix.



Consultez ici le descriptif des épreuves par niveau.

Niveau	Diplôme	Utilisateur	
B2	DELF B2	indépendant	
C1	DALF C1	expérimenté	

Comment s'inscrire au DELF B2 ou au DALF C1 ?

- 1. Choisissez le niveau que vous souhaitez passer : DELF B2 ou DALF C1 ;
- 2. Choisissez la date d'examen parmi celles proposées ;
- 3. Déposez votre dossier complet accompagné des frais d'inscription sur place au SELFEE-Sorbonne ou envoyez-le par courrier ou par courriel;
 - Attention à ne pas dépasser la date limite d'inscription!
 - Les inscriptions se feront dans la limite du nombre de places disponibles et seront accordées en priorité aux étudiants de Sorbonne Université et aux candidats ayant suivi les cours de préparation du SIAL/FLE.
 - > Nous pouvons être amenés à annuler une session en fonction des règles sanitaires en vigueur au moment des examens.
- 4. Vous recevrez votre convocation par courriel;
- 5. Vous vous présenterez le jour de l'examen avec votre convocation et votre pièce d'identité ou passeport pour passer les épreuves écrites et l'oral ;
- 6. Vos résultats seront disponibles 1 mois après et le diplôme sera délivré 3 mois plus
 - Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone ou par courriel.

Calendrier des examens DELF/DALF 2021

TARIFS	NIVEAUX	DATES DES EXAMENS	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
249 €	DELF B2	Épreuves écrites et orales : Mercredi 24 mars	25 février 2021
249€	DALF C1	Épreuves écrites et orales : Vendredi 26 mars	25 février 2021
249€	DELF B2	Épreuve écrite : Vendredi 8 octobre Épreuve orale : Samedi 9 octobre	14 septembre 2021



Calendrier des examens DELF B2 - DALF C1 2021

Inscription au DELF B2 ou au DALF C1

Téléchargez, remplissez et signez le **formulaire d'inscription et de paiement**, puis déposez ou envoyez, par courrier ou par courriel le dossier complet avant la date limite d'inscription.

Le formulaire doit être rempli très soigneusement en majuscules afin d'éviter les erreurs sur le diplôme. Les candidats ayant une double nationalité doivent à chaque session indiquer la même nationalité de leur choix.



Formulaire d'inscription examens DELF-DALF (pdf 560.45 Ko)

REMARQUE: Un numéro composé de 12 chiffres est attribué à chaque candidat lors de son inscription. Ce numéro unique vous permet de vous inscrire dans tous les Centre d'examens DELF DALF du monde. Si vous vous êtes déjà inscrit une session antérieure du DELF ou du DALF (même si vous avez été absent le jour de l'examen ou n'avez pas réussi aux épreuves), vous devez indiquer votre numéro de candidat lors de l'inscription. Si vous avez perdu votre numéro de candidat, renseignez-vous auprès de France Éducation international: delfdalf@france-education-international.fr

Documents d'inscription complet :

- Fiche d'inscription complétée et signée,
- Copie de la 1ère page de votre passeport, ou copie recto verso de votre pièce d'identité,
- Règlement des frais d'inscription par chèque ou virement uniquement. Pour les paiements effectués par virement bancaire, le justificatif de paiement avec le nom complet du candidat devra être annexé.

Une fois effectuée, l'inscription est définitive. Aucun remboursement n'est accordé, sauf en cas de suspension ou d'annulation de l'examen de la part du SELFEE-Sorbonne. En cas d'annulation d'inscription, le candidat ne pourra pas être remboursé des frais d'inscription versés. Une fois la période d'inscription clôturée, aucun changement de session ne sera possible.

Adresse de l'envoi:

- Par courrier : Faculté des Lettres de Sorbonne Université SELFEE-Sorbonne 1 rue Victor Cousin 75005 Paris
- Par courriel : lettres-selfee@sorbonne-universite.fr

Si vous souhaitez recevoir vos résultats et votre diplôme par courrier, veuillez fournir:

- 1 petite enveloppe timbrée avec votre adresse pour l'attestation de réussite
- 1 grande enveloppe format A4 "lettre suivie" avec votre adresse pour l'envoi du diplôme
- Inscription sur place : SELFEE-Sorbonne Faculté des Lettres de Sorbonne Université 1 rue Victor Cousin 75005 Paris - SELFEE-Sorbonne - cour Cujas, escalier H, 1er étage - bureau F672.

Inscription d'un candidat ayant des besoins spécifiques









Vous devez signaler votre handicap de préférence 2 mois avant l'examen et au moment de votre inscription. Vous devez fournir un document officiel d'une autorité médicale accrédité. Ce certificat médical ne datera pas de plus de 2 ans par rapport à la date des épreuves collectives (sauf handicap non évolutif). Ce certificat médical indiquera le diagnostic et précisera les aménagements recommandés pour un examen de langue étrangère. Le SELFEE-Sorbonne pourvoira à ces aménagements dans la mesure des possibilités matérielles. Si vous ne fournissez pas de certificat médical, vous ne pouvez pas bénéficier d'aménagement ou de dispense.

Règlement

Attention : avant d'effectuer un paiement veuillez vérifier les places disponibles auprès du secrétariat du SELFEE-Sorbonne.

Le paiement des frais d'inscription pourra s'effectuer :

- Par chèque, émis par une banque française ou par eurochèque, à l'ordre de l'Agent comptable de Sorbonne Université, sur place au secrétariat du SELFEE-Sorbonne ou par courrier.
- Par virement bancaire, ce mode de paiement est à privilégier, doit mentionner les références suivantes (SELFEE-Sorbonne DELF/DALF). Les éventuelles taxes supplémentaires seront à la charge du candidat.

Vous choisissez de payer par virement :



Modalités de paiement par virement bancaire (pdf 128.17 Ko)

Convocation

Une convocation sera envoyée par courriel au moins une semaine avant l'examen. Si vous n'avez pas reçu de convocation une semaine avant l'examen, il est impératif de nous contacter au plus tôt par courriel SELFEE-Sorbonne ou par téléphone : 01 40 46 32 20 - 32/22

Passation de l'examen

Lors du passage de l'examen, vous devez obligatoirement vous munir :

- d'une pièce d'identité originale avec photo en cours de validité,
- de votre convocation,
- d'un stylo bleu ou noir.
- d'un masque (le port d'un masque est obligatoire dans l'enceinte de l'Université. Il appartient aux candidats de se fournir en masque. Le SELFEE-Sorbonne est en droit de refuser l'accès à ses locaux à un candidat se présentant sans masque.)

Les dates et heures des examens ne sont pas modifiables. Les retards et les absences ne donneront pas lieu à remboursement et le candidat ne pourra en aucun cas accéder à la salle d'examen passée cette heure. Si le candidat présente un justificatif (certificat médical) excusant son absence au jour de l'examen, il est réinscrit sur la prochaine session après analyse du dossier.

Droits et devoir des candidats : https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/droits-devoirs-candidats

Proclamation des résultats et délivrance des diplômes

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone ou par courriel.

Les résultats seront communiqués exclusivement aux candidats concernés ou à leur famille dans le cas de candidats mineurs.

L'attestation provisoire de réussite sera à retirer un mois après l'examen.

Le diplôme sera délivré environ sous 3 à 6 mois après l'examen sur présentation d'une pièce d'identité.

(En cas d'impossibilité de retirer vos résultats ou votre diplôme sur place, vous devez fournir des enveloppes timbrées à votre nom et adresse en cours.)

Les candidats non admis recevront un relevé individuel de résultats.

> Attention, toute demande de modification impliquant la réédition d'un document sera facturée.

Se préparer et s'entraîner au DELF ou au DALF



Le SIAL - Service d'innovation pour l'apprentissage des langues de Sorbonne Université vous propose de préparer le Diplôme d'études en langue française DELF B2 ou le Diplôme approfondi de langue française DALF C1.

Les stages intensifs de préparation DELF/DALF sont dispensés par des professeurs de Sorbonne Université, diplômés et habilités.

Les étudiants ayant suivi les cours de préparation à l'examen du DELF B2 ou du DALF C1 du FLE/SIAL sont prioritaires à l'inscription.

Lien vers le FLE/SIAL : http://sial.paris-sorbonne.fr/francais-fle/

Contactez le FLE/SIAL : <u>bureausialfle@gmail.com</u> Adresse : Centre Universitaire Clignancourt, bureau 435.

Horaire d'accueil :

Lundi et jeudi: 9h30-12h30//14h30-16h30 - Mercredi: 14h30-16h30.

Toute personne n'ayant pas la carte étudiant doit prendre rendez-vous par mail avant de venir sur place.

Liens vers des sites d'entrainement aux examens :

- Guide du candidat : https://www.france-education-
 international.fr/sites/default/files/atoms/files/guide candidat b2 tpsj.pdf
- DELF tout public : www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public
- DALF: www.ciep.fr/delfdalf/sujets-dalf.php
- Bibliographie: https://www.france-education-
 international.fr/sites/default/files/atoms/files/focus-ressources-preparation-delf-dalf.pdf
- Je m'entraîne : https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/delf-tout-public/delf-b2-tp-si



Note sur la politique de confidentialité des données

France Éducation international dans toutes ses composantes, y compris, naturellement, son département évaluation et certifications, s'engage à respecter les dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (« Informatique et libertés ») et du Règlement européen n°2016-679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et leurs principes fondamentaux : une collecte licite et loyale des données nécessaires à la gestion et la délivrance des diplômes et des attestations en langue française (DILF, DELF-DALF et TCF dans leurs différentes versions) ainsi qu'à la mise en place d'études statistiques et d'enquêtes permettant d'améliorer la qualité de nos services. France Éducation international met en œuvre, par ailleurs, toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adéquat de ces données.

À tout moment, les personnes dont les données personnelles sont collectées ont la possibilité d'exercer leurs droits conformément aux textes évoqués ci-dessus, à savoir un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement, sous réserve de la règlementation liée aux certifications officielles. Pour l'exercice de ces droits ou pour toute question sur notre politique de protection des données personnelles, il est possible de contacter notre délégué à la protection des données - par courriel : cil@france-education-international.fr - par voie postale : Délégué à la protection des données de France Éducation international, 1 avenue Léon Journault, 92318 Sèvres Cedex.